

<https://college-brassens-decines.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article85>

Règlement intérieur 2017-2018

- Vivre au Collège - Chartes et Règlements -

Publication date: dimanche 10 septembre 2017

Copyright © Collège Georges Brassens - Décines - Tous droits réservés

Le règlement intérieur d'un collège définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire : enseignants et personnels, élèves parents. Le règlement intérieur s'applique à tous. Il est consultable dans le carnet de correspondance de chaque élève. Chaque responsable et chaque élève est tenu de le signer pour approbation. Ci-dessous le règlement intérieur en vigueur dans l'établissement pour cette année 2017-2018 :